

Allocution du Président Santer

Monsieur le président du Sénat, messieurs et mesdames les sénateurs , membres de la Deuxième Chambre et du Parlement européen, monsieur le ministre d'Etat, messieurs les ambassadeurs, monsieur le maire de la ville de La Haye, mesdames, messieurs

Je suis heureux d'avoir aujourd'hui de nouveau le privilège de présider à une séance de remise de médailles de la Fondation du Mérite européen dans cette belle salle du Sénat néerlandais. Je garde d'excellents souvenirs d'une cérémonie similaire qui a eu lieu ici même il y a deux ans environ.

L'Union européenne qui a connu de nombreuses crises dont elle est généralement sortie plus forte, se trouve confrontée aujourd'hui à une situation contradictoire que je voudrais qualifier à a fois de bizarre et inquiétante. En effet, alors que dans plusieurs domaines, les données objectives nous poussent inéluctablement vers plus d'Europe, nous sommes bien obligés de constater dans plusieurs Etats membres que nos peuples ont tendance à tourner le dos à l'Europe, à chercher des solutions nationales à des problèmes qui, de toute évidence, demandent une approche résolument européenne.

Je cite à titre d'exemple une question qui domine l'actualité européenne depuis un certain temps, à savoir les difficultés que nous éprouvons actuellement en Europe pour gérer correctement notre monnaie commune, l'euro. L'Europe monétaire est une construction inachevée et tous ceux qui ont participé à sa conception et à son introduction, en étaient parfaitement conscients à l'époque. L'exemple de l'euro illustre fort bien une faiblesse qui risque de devenir structurelle en Europe. Je fais allusion à ce phénomène qui consiste en ce que les Etats membres prennent des décisions d'une grande portée – en l'occurrence la création d'une monnaie unique – tout en refusant d'en accepter toutes les conséquences.

Les institutions de l'Union se sont montrées parfaitement capables de prendre des décisions courageuses qui témoignent d'une véritable vision européenne. Seulement, lorsqu'il s'agit ensuite de prendre les mesures permettant de traduire ces décisions dans la réalité, on a tendance à s'arrêter à mi-chemin, à reculer devant les implications politiques des décisions prises. A l'époque, dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, lors de la préparation du Traité de Maastricht, il y avait un consensus pour estimer que, pour des raisons politiques, il était impossible d'aller plus loin dans l'immédiat. On espérait sans doute que la convergence nécessaire entre les économies des pays participants se ferait toute seule, sous la pression des marchés. Aujourd'hui, nous devons constater que des événements largement imprévisibles et imprévus nous obligent à aller jusqu'au bout et à parachever nos structures monétaires européennes.

Pour nous sortir de l'impasse actuelle, pour trouver une solution durable au problème de l'évolution divergente de ces économies qui partagent une même monnaie, il n'est pas vraiment utile, me semble-t-il, d'insister sur une souveraineté nationale qui, de toute manière, est largement imaginaire dans ce domaine. Il ne suffit pas non plus de lancer des reproches à l'adresse d'Etats membres qui, en effet, ont pratiqué une politique financière irresponsable qu'il convient de critiquer mais qui ont pu le faire grâce à la connivence d'instituts financiers situés dans d'autres Etats membres, grâce aussi au fait que d'autres

Etats membres n'avaient pas hésité, il y a quelques années, à diluer les dispositions du Pacte de Croissance et de Stabilité lorsque cela leur convenait, grâce enfin au fait que l'on voulait profiter le plus longtemps possible d'un taux de change favorable à une reprise des exportations vers les pays hors zone euro.

Je crois, pour ma part, que le moment est plutôt venu pour dire et pour montrer que nous avons compris qu'une souveraineté partagée vaut bien mieux qu'une souveraineté nationale bien fictive. Je sais, ce message n'est pas populaire actuellement mais cela ne devrait pas nous empêcher de le faire entendre haut et fort.

Mesdames, messieurs, le lien entre ces quelques remarques sur l'euro et l'objet de notre réunion d'aujourd'hui n'est peut-être pas évident, il est pourtant réel : dans le climat politique qui règne dans les pays de l'Union, dans la conjoncture actuelle, où la réticence à l'égard de l'Europe frôle parfois l'hostilité, il est plus important que jamais qu'il y ait dans nos Etats membres des hommes et des femmes politiques mais surtout aussi qu'il y ait des institutions politiques qui ne cherchent pas tant à répondre aux soucis liés à une actualité politique éphémère, qui se soucient peu de ce qui fait la une des journaux, qui ne se laissent pas guider par des considérations populistes mais qui ont une vision à long terme et qui ont le souci de défendre les vrais intérêts de leur pays.

En sa qualité de « Chambre de réflexion », votre Sénat peut jouer ce rôle dans la vie politique aux Pays-Bas et vous avez montré que vous n'hésitez pas à le faire si les circonstances le demandent. Vous êtes conscient du rôle que votre institution doit jouer dans le processus de l'intégration européenne. Il ne faut pas hésiter à reconnaître que l'Etat nation, tout en ayant vocation à rester encore longtemps le plus important niveau de gouvernance, n'est plus en mesure d'agir efficacement dans tous les domaines de la politique. Nos pays n'auront d'avenir que dans la mesure où leurs dirigeants auront la clairvoyance d'en tirer en temps utile les conclusions qui s'imposent.

Entendons-nous bien cependant : ce plaidoyer en faveur de plus d'Europe n'enlève rien à mon profond attachement au principe de la subsidiarité. Nos problèmes doivent être gérés au niveau le plus approprié : tout ce qui peut se faire au niveau communal, doit rester de la compétence des autorités locales. Et là où les parlements nationaux peuvent exercer efficacement leurs pouvoirs, toute tentative de transférer des compétences vers les institutions européennes, doit être contrecarrée.

J'irai même plus loin: nous devons constater en toute objectivité que les institutions de l'Union européenne, n'ont pas encore réussi à se faire accepter par les électeurs dans nos pays. Pour nos citoyens, ces institutions sont restées des organes lointains opérant dans une relative obscurité. Certes, le Parlement européen représente nos peuples, il n'est pas inconnu du grand public mais l'électeur a encore trop souvent l'impression que les activités du PE n'ont pas beaucoup à voir avec ses préoccupations quotidiennes. S'il est vrai que les parlements nationaux ne peuvent pas se vanter non plus d'une grande popularité, il n'en reste pas moins que le citoyen s'identifie plus facilement avec ses représentants siégeant dans le parlement de son pays.

Il y a donc d'une part l'importance que nous attachons tous, je pense, au principe de la subsidiarité et d'autre part la prise de conscience que l'Europe ne pourra se faire sans une participation active des parlements nationaux. Le complément parlementaire national est encore nécessaire pour que nos peuples puissent se sentir représentés valablement au niveau européen.

Ces deux éléments – d'une part la subsidiarité et, d'autre part la participation plus active des parlements nationaux au processus de l'intégration européenne - ont été inscrits, comme vous le savez, dans le Traité de Lisbonne et plus précisément dans les Protocoles 1 et 2 qui sont attachés à ce document. Le Traité de Lisbonne ouvre des possibilités intéressantes à cet égard. Votre Sénat en a pris conscience. Je me réjouis que vous comptiez utiliser à fond ces possibilités nouvelles, et que vous vous soyez déjà engagés dans cette voie. La fondation du Mérite européen vous en félicite et vous attribue aujourd'hui sa médaille d'or dans l'espoir que vous allez persévérer dans ce sens.

Laudatio Sénay

Monsieur le président,

Dans mon introduction tout à l'heure, j'ai cherché à mettre en valeur la contribution positive que l'auguste assemblée dont vous êtes le président, a apportée à l'œuvre de l'intégration européenne et, au-delà de l'Union européenne, au développement de la coopération dans le contexte plus large de l'Europe tout entière.

Consciente du rôle que votre institution a joué dans ce domaine, la Fondation du Mérite européen a décidé de décerner la médaille d'or à la Eerste Kamer.

Toutefois, cela ne signifie pas, monsieur le président, que je veuille ignorer l'action constante en faveur de l'Europe que vous avez menée vous-même au fil des années.

Je n'ai pas l'ambition de rappeler ici les différentes étapes de votre riche carrière politique. Je mentionne simplement votre participation aux travaux de la Convention européenne où nous avons eu l'occasion de travailler ensemble. Ensuite, vous avez présidé aux travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et en 2009 vous avez été élu à la présidence du Sénat dans votre pays. Tout au long de votre parcours politique vous avez fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit à l'égard d'autres pays européens.

A l'heure actuelle, un tel état d'esprit fait trop souvent défaut en Europe. Je souhaite vivement qu'il se manifeste plus clairement dans les années à venir.

C'est pour moi un honneur de vous remettre la médaille d'or que la Fondation du Mérite européen a décernée au Sénat néerlandais.